CARTE D'IDENTITÉ

SURFACE

30 115m^2

HISTOIRE

potager du domaine Royal de Choisy-le-Roi au XVIIIè
parc privé au XIXè
à l'abandon après-guerre
parc communal Maurice Thorez à partir des années 50
ses derniers aménagements datent des années 90

ÉQUIPEMENTS ET USAGES

terrain de foot à la pratique polyvalente (notamment scolaire)
city stade à usages mixte (jeux de ballons, taï chi)
aire de jeux petits
mur d'escalade
boulodrome
les équipements sont en grande partie vétustes

VÉGÉTAL

faible biodiversité
240 arbres en assez bon état
rares arbustes
pelouses
gestion différenciée

PROGRAMME D'ACTIONS

réaménagement de l'espace central
travail autour de la vocation sportive du parc
réaménagement et proposition jeux enfants
valorisation du patrimoine arboré et de la gestion différenciée
travail autour des cheminements et des parcours
mise en valeur du volet historique du parc
co-contruction du parc avec les habitants
travail sur l'interface du parc avec le futur tramway
réaliser un éclairage qualitatif suivant les lieux
réfection des espaces vieillissants ou dégradés

LE TERRAIN CENTRAL

THOREZ, PATCHWORK D'HISTOIRES

Le parc Maurice Thorez a conservé tel un patchwork d'histoires les traces des époques traversées aujourd'hui quasi invisibles dans ce parc arboré de trois hectares.

Du potager du Domaine royal au XVIIIè, il a conservé deux murs en pierre limitrophes au Nord et au Sud.

Du parc XIXè d'une propriété d'un riche industriel faïencier restent la glacière (aujourd'hui masquée par un couvert arboré) située côté boulevard des Alliés, le viaduc-fabrique* situé hors les murs côté Résidence Gabriel mais visible depuis le parc dans la perspective de la bâtisse principale d'alors, aujourd'hui occupée par la crèche.
Le viaduc/fabrique' hérité du parc 19è est devenu aujourd'hui une rocaille végétale. Il permettait à l'origine de traverser un cours d'eau et formait la limite d'un étang. De cette époque sont également hérités le nivellement chahuté de la partie haute du parc et une partie de ses allées sinueuses.

La statue de l'éléphant, présentée à l'exposition universelle de 1900 et prêt de la ville de Paris à la ville de Choisy-le-Roi dans les années 50, est devenue l'emblême du parc.

Dans les annes 70, des jardinières sont installées, ainsi qu'une rampe de skate.

Le mur d'escalade, sculpture de béton aujourd'hui inutilisée dans sa fonction première, date des années 90. Situé au bout du terrain central, il est aujourd'hui utilisé de manière inattendue (porte-manteaux pour les écoliers qui utilisent le terrain sportif central par exemple) et est devenu un autre élément emblématique du parc.

La fresque street art du mur du gymnase est le seul élément artistique contemporain du parc.

** construction à vocation ornementale prenant part à une composition paysagère au sein d'un parc ou d'un jardin.*
Elle sert généralement à ponctuer le parcours du promeneur ou à marquer un point de vue pittoresque. Prenant les formes les plus diverses, voire extravagantes, les fabriques évoquent en général des éléments architecturaux inspirés de l'Antiquité, de l'histoire, de contrées exotiques ou de la nature.

Source Wikipédia

Ici, la fabrique prend la forme d'un viaduc qui à l'origine permettait de passer un cours d'eau.

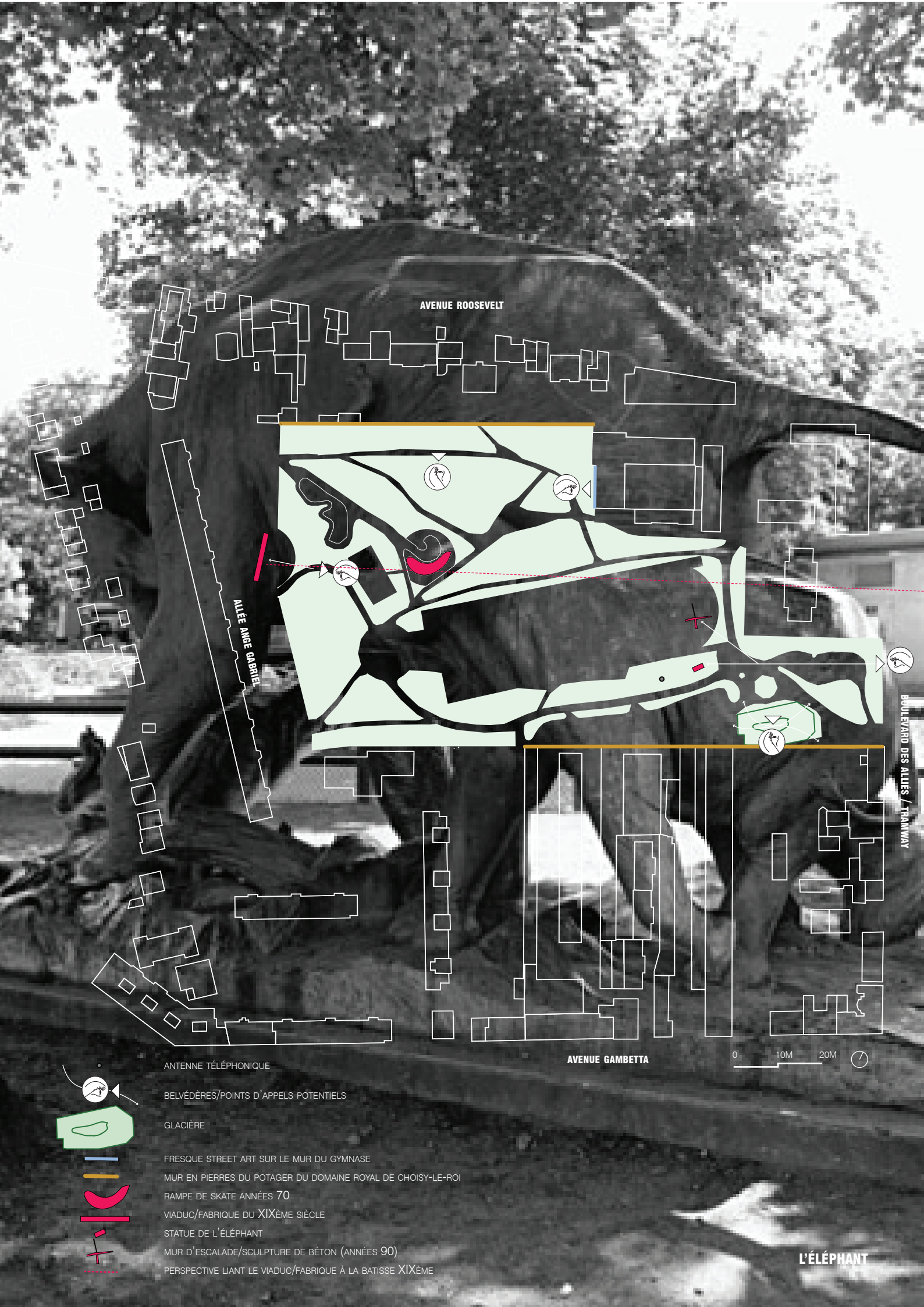

ANTENNE TÉLÉPHONIQUE

BELVÉDÈRES/POINTS D'APPELS POTENTIELS

GLACIÈRE

FRESQUE STREET ART SUR LE MUR DU GYMNASE

MUR EN PIERRES DU POTAGER DU DOMAINE ROYAL DE CHOISY-LE-ROI

RAMPE DE SKATE ANNÉES 70

VIADUC/FABRIQUE DU XIXÈME SIÈCLE

STATUE DE L'ÉLÉPHANT

MUR D'ESCALADE/SCULPTURE DE BÉTON (ANNÉES 90)

PERSPECTIVE LIANT LE VIADUC/FABRIQUE À LA BATISSE XIXÈME

L'ÉLÉPHANT

THOREZ, EN FORTERESSE SUR LA VILLE

Urbanisé progressivement depuis la disparition du domaine Royal de Choisy-le-Roi, le parc Maurice Thorez est aujourd'hui en situation de coeur d'îlot. Son seul accès direct depuis l'espace public est situé à l'Ouest sur le boulevard des Alliés, dont le tramway T9 empruntera le tracé dans les années à venir. Sur ses autres façades, le parc est jouxté par des parcelles d'habitat individuel et collectif dont les grandes résidences d'habitat social Gabriel à l'Ouest et Gambetta au Sud. Au Nord-est, il est relié par un accès piéton à un pôle d'équipements communaux majeur composé de la bourse du travail, du gymnase Léo Lagrange, d'une crèche et d'une RPA.

L'effet d'enclavement du parc est renforcé par les hautes clôtures à barreaudage, les murs qui encadrent le parc, et par des dispositifs anti-intrusion installés à chaque portail d'accès.
Et pourtant les limites participent à l'histoire du parc : les deux murs encadrant le Nord et le Sud du parc sont ceux du potager du domaine royal dont le parc actuel occupe une partie.

Le linéaire de parc donnant directement sur le boulevard des Alliés ne suffit pas à lui donner une visibilité depuis la ville. Le dense couvert arboré masque les vues, les éléments patrimoniaux situés à l'intérieur du parc, atouts majeurs, ne constituent pas de points d'appels depuis l'extérieur du parc.

Cet enclavement nourrit la situation de quasi-privatisation du parc qui voit ses grilles forcées la nuit, et qui voit fleurir des conflits d'usages problématiques.

L'ENTRÉE CÔTÉ BOULEVARD DES ALLIÉS

UN PARC PAUPÉRISÉ, DES USAGES ANCRÉS

Vétuste, le parc est néanmoins riche d'usages installés.
Sa proximité avec le pôle d'équipements communaux et les secteurs d'habitat limitrophes en font un parc « familier», le parc étant quasi privatisé par ses utilisateurs.
C'est un atout, une base d'usages sur laquelle le projet viendra s'accrocher. C'est aussi un inconvénient, cette quasi-privatisation engendrant des usages peu conformes au concept de parc public (quads et motocross, usages nocturnes, etc.).
La faible densité d'équipements du parc produit un effet de polyvalence d'usages. Les différents mobiliers et équipements sont souvent détournés de leur fonction première pour être utilisés de manière assez inattendue.

Orienté Nord-sud, le terrain central a les dimensions d'un petit terrain de foot et accueille pratique sportive scolaire, installations de la fête de la ville, compétitions des boulistes, etc., et possède de fait un fort potentiel fédérateur pour le parc.
Surdimensionné par rapport au reste du parc, il crée un vide que la polyvalence d'usages qui s'y tient permet de compenser.
Au sud, la scène de béton, équipement typique des grands ensembles des années 70, en très mauvais état, fait le lien entre le terrain et le sud du parc.

Le boulodrome occupe une partie de la frange sud du parc. Accolé au mur sud du parc, il engendre des nuisances sonores pour les riverains, due à sa fréquentation importante et à la présence d'une buvette à vocation exclusive des boulistes, possédant pourtant un potentiel de café du parc ouvert pour tous.

L'aire de jeux côté boulevard des Alliés occupe une zone stratégique du parc en lien avec le futur tramway. Peu attractive, ne couvrant pas toutes les tranches d'âges, elle est pourtant très prisée par les familles.

Un city stade et du mobilier sportif sont situés dans la partie arborée, ombragée mais enclavée du parc. Les équipements sont utilisés de manière polyvalente (sport, taï chi, détente, etc.) et souvent détournés de leur vocation première.
La rampe de skate, vestige des années 70, est aujourd'hui utilisée pour l'apprentissage du vélo pour les petits.

Plusieurs locaux techniques sont regroupés dans la partie Sud du parc : maison du gardien, vestiaires (personnel communal et intercommunal), sanitaires et point d'eau (63m^2) (public) sont regroupés en un bâtiment situé à l'entrée principale du parc. L'accès aux sanitaires est confidentiel et pose des problèmes de salubrité.

LE TERRAIN CENTRAL

THOREZ, UN BOIS URBAIN

Le parc est très boisé, ses sujets datant pour la plupart du début du XXème siècle soit avant son rachat par la ville.
Le boisement n'a pas fait l'objet de plan de gestion et s'est paupérisé avec les années, les services d'entretien gérant le bois à l'urgence, en général pour procéder à des abattages de sécurité.
Les essences sont celles des boisements parisiens paupérisés, hormis quelques exceptions, et sont caractérisées par des érables dominants, des frênes pour la plupart atteints de chalarose.
Les arbres marquent le parc de leurs houppiers bas et lourds et nuisent à la visibilité du parc depuis l'extérieur et à la continuité des perspectives internes.

Le terrain central apparaît comme une clairière gigantesque, entourée par des arbres arrivés à maturité. Le sol végétalisé, traité en gestion différenciée par les services, offre des pelouses mais quasiment aucun système herbacé ou arbustif de qualité. Aucune lisière. Les différentes strates sont accolées sans transition.

Au Nord du parc, là où le sol devient un peu plus chahuté et la promenade plus 'pittoresque' (héritée du parc XIXème siècle), un grand fossé formant sa limite Nord offre une végétation plus libre et riche (beaucoup de sureaux) dans laquelle on peut soupçonner la présence de la réserve de biodiversité la plus intéressante du parc.
Les allées de la partie la plus boisée du site ne sont pas clairement délimitées mais permettent d'irriguer dans la douceur cette partie du parc où la nature est dominante.

Le viaduc/fabrique colonisé par le végétal devient un objet témoin d'histoire et de vivant à intégrer d'une manière ou d'une autre au parc.

LA FRICHE DE LA NOUE SITUÉE AU NORD DU PARC

UN PARC ABÎMÉ

Les revêtements du parc sont hétéroclites et sont dans un état de vétusté avancé.
L'enrobé y est dominant. Rustiné, fendu.
Le terrain central et le boulodrome sont en stabilisé, les allées de la partie boisée du parc en grave compactée, sans que l'on puisse dinstinguer les limites de chacun.
Certains éléments en béton datent des années 70 (notamment les rampes de skate).

L'entrée du côté du boulevard des Alliés a manifestement été reconfigurée dans les années 70 par la création de jardinières soutenues par des bordures hautes de différents matériaux.

Les bancs et le mobilier d'éclairage n'ont pas d'intérêt particulier.

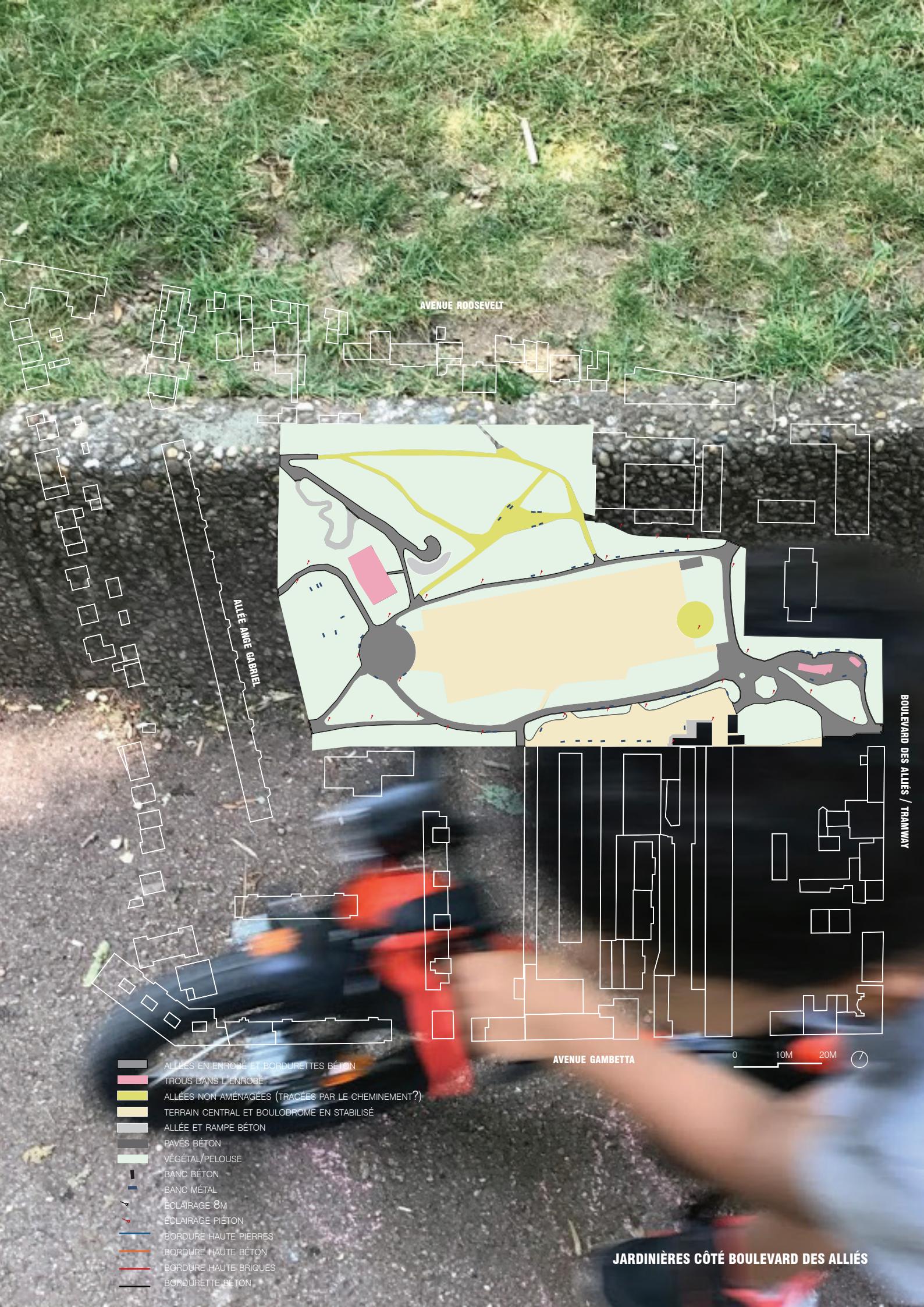

JARDINIÈRES CÔTÉ BOULEVARD DES ALLIÉS

PATCH(WORK)

LE PROJET

Au regard des objectifs de la Ville (améliorer l'image du parc, co-construire le projet avec les habitants, étudier le fonctionnement et la gestion du parc), de l'histoire et de la situation du parc, il s'agit de :

• Réaménager le parc en considérant sa dimension historique «totale», depuis sa création au XVIIIè siècle à aujourd'hui. Il nous semble que la question n'est pas celle de la restauration d'un parc figée à un instant T, fut-ce-t-il prestigieux, mais bien de lui reconférer tous les signes de son histoire passée, dans un esprit de reconnexion avec l'histoire et l'urbanisation de Choisy-le-Roi, pour en (re)faire un parc emblématique de la ville.
• Désenclaver et reconnecter le parc à son envionnement pour en (re)faire un véritable parc urbain, un parc parcouru.
• Rééquiper le parc en fonction des besoins réels (déterminés avec les habitants) pour (re)créer un parc «familier».
• Régénérer la biodiversité du parc, revégétaliser et enrichir les ambiances végétales, accompagner la gestion différenciée, pour ressourcer cette nature urbaine.

Le parc Thorez est un patchwork d'histoire(s), d'aménagements, d'usages, sans unité et dans un état de vétusté avancé.
Le budget ne permettant pas de métamorphoser le parc par des interventions d'aménagement lourdes, la démarche de conception du parc est basée sur le patch(work), notion innérente à l'histoire du parc. Il s'agit ici de réparer le parc, de le panser par un système de patchs, interventions ponctuelles sur des secteurs-clé du parc qui toutes forment une composition en patchwork basée sur l'armature conservée du parc, mise en continuité de la ville dans une logique de parcours et d'équipements thématiques :

① L'entrée principale du parc côté boulevard des Alliés devient un parvis à l'accessibilité accrue (piétons et cycles) et à la vocation culturelle et artistique affirmée.
② Le terrain central voit sa vocation sportive confortée et la polyvalence de ses usages affirmée par l'équipement de ses abords directs (parcours sportifs, aires de jeux, pelouse de détente, etc.), qui en font le lieu fédérateur du parc.
③ Les équipements sportifs actuels sont fédérés et enrichis par un parcours traversant tout le parc en continuité de la ville.
④ Le parc forestier, aux arbres et sous-bois paupérisés, est régénéré (abattages et gels de surfaces) et prend une valeur pédagogique dans le cadre d'une démarche participative.

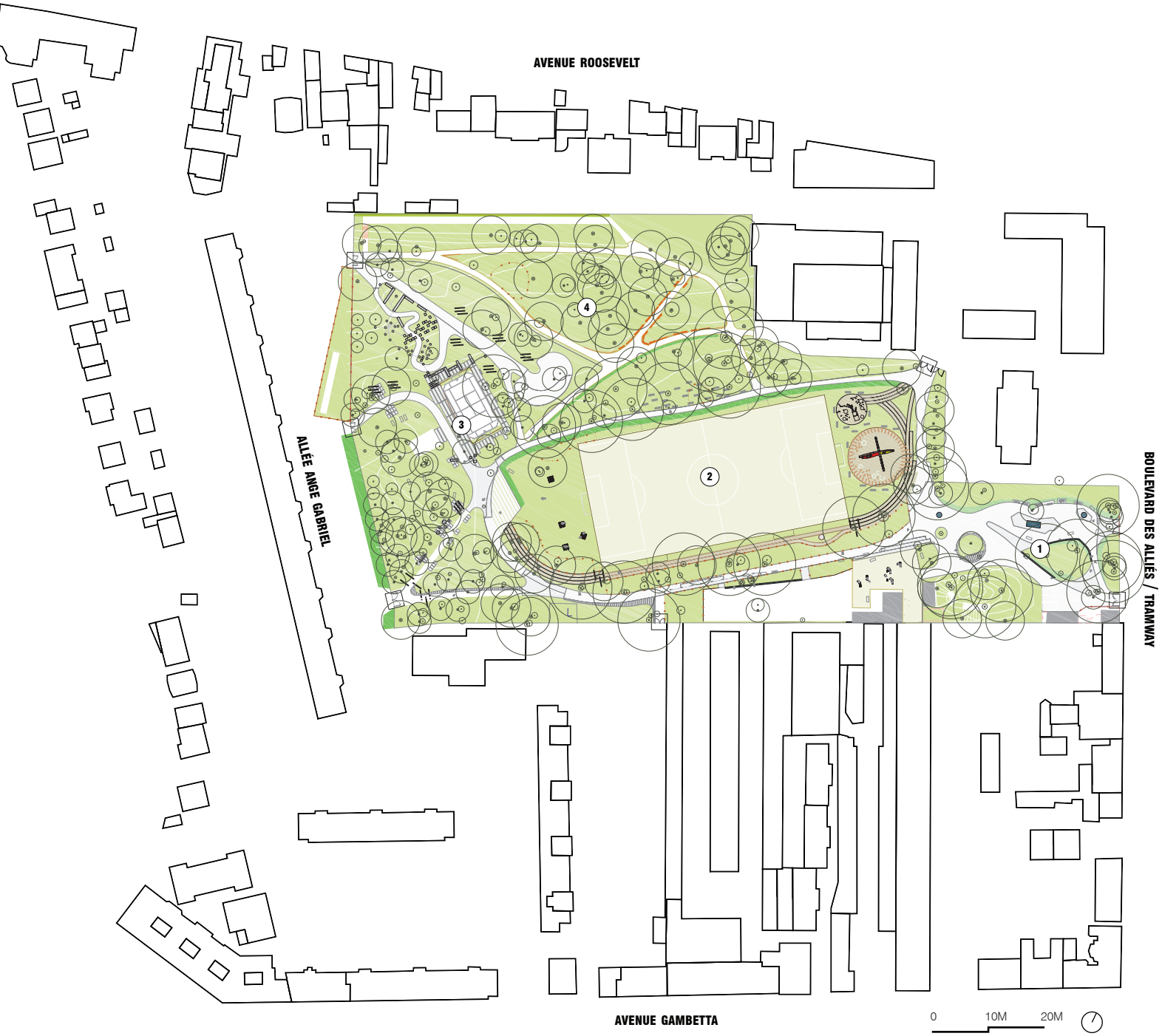

1. LE PARVIS DES ALLIÉS
2. LE TERRAIN CENTRAL
3. LE PARCOURS SPORTIF
4. LA RÉGÉNÉRATION ÉCOLOGIQUE DU PARC (BOISEMENT, SOUS-BOIS, FRICHE NOURRICIÈRE)

PLAN MASSE (AVP)

LA MÉTHODE

La démarche de patch(work) est également développée telle une méthode de conception douce du projet basée sur l'exploitation de l'existant : mutation, transformation, réemploi, recyclage, greffe de nouveaux matériaux sur ceux existants...

Outre les nécessaires démolitions et terrassements (réexploités sur site) ;
Les revêtements abîmés sont percés, tronçonnés, patchés, plantés.
Les mobiliers conservés sont redisposés, peints.
Les arbres abattus sont transformés en fagots disposés le long des chemins, en grumes/mobiliers d'assise.
Les jardinières sont découpées, tailladées, rendues traversantes par l'ajout de patchs béton.
Les grilles à barreaudage sont découpées, réutilisées, repeintes.
Les allées en enrobé conservées sont couvertes de marquages sportifs et ludiques.
Les éléments-phare du parc (mur d'escalade, antenne, grille, bancs métalliques) deviennent des supports d'oeuvres d'art par des artistes locaux.

La méthode patch(work) fait le parc.

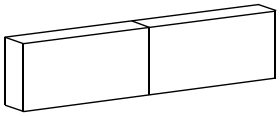

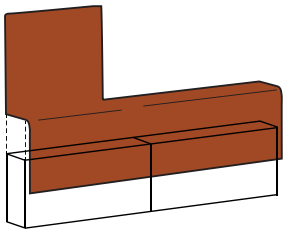

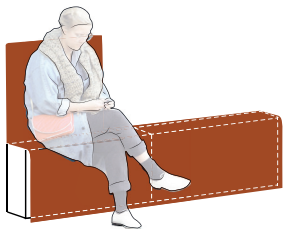

ASSISES SUR BORDURES BÉTON EXISTANTES

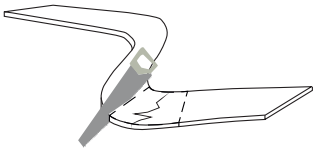

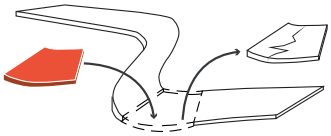

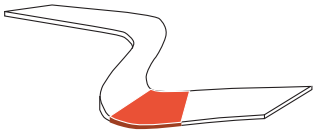

PATCHWORK ZIGZAG

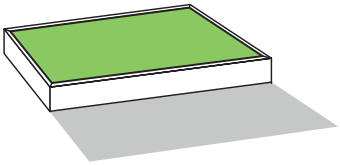

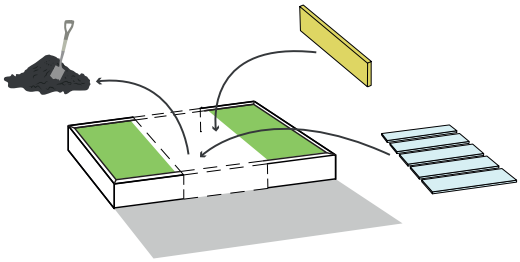

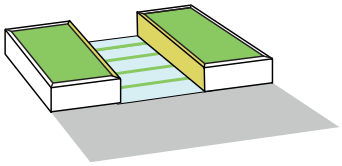

DÉCOUPE DES JARDINIÈRES

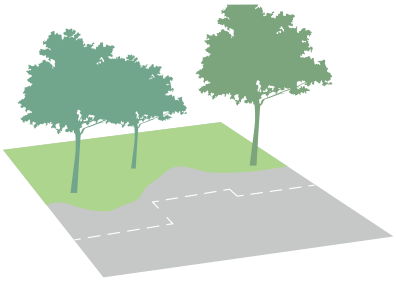

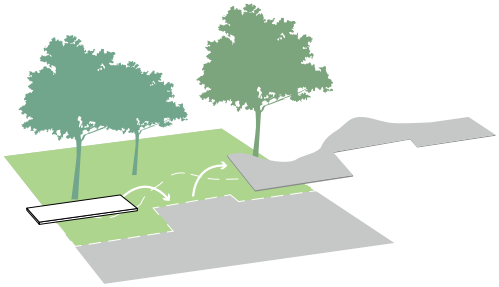

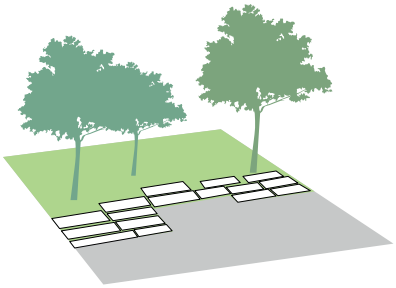

PATCH BÉTON

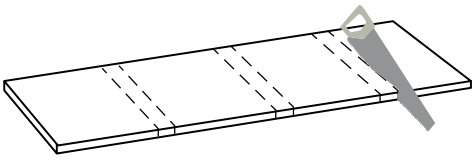

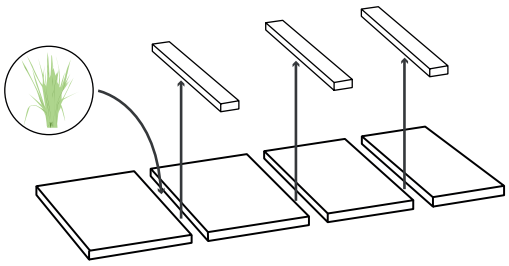

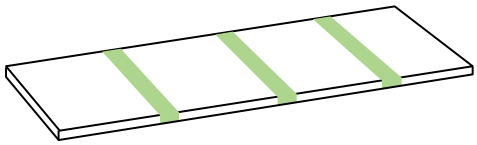

PATCH VÉGÉTAL

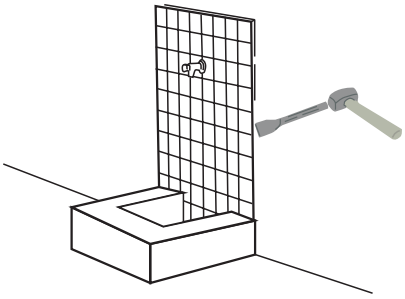

PATCH MOSAÏQUE

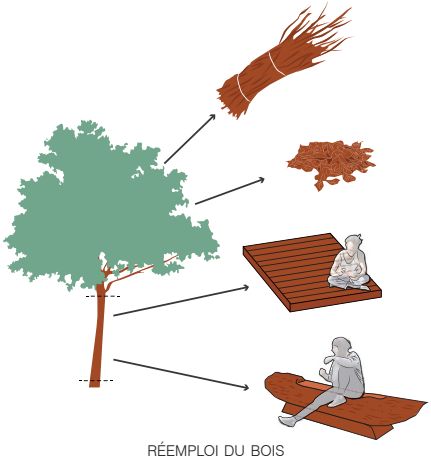

RÉEMPLOI DU BOIS
(ISSU DES ABATTAGES ET ÉLAGAGES)

LA MÉTHODE PATCHWORK

LE PARVIS DES ALLIÉS

Marquée dans les années 70 par des zones plantées en jardinières coupant l'espace, assombri par un dense couvert arboré, la partie du parc donnant directement sur le boulevard des Alliés (seul accès direct au parc depuis la rue, futur tramway T9) manque de visibilité et d'attrait.

La création d'un nouvel accès sur le boulevard et la pose de marquages graphiques et directionnels sur les enrobés existants (notamment ceux d'une piste cyclable permettant de traverser le parc d'Ouest en Est) permettent d'ouvrir le parvis des Alliés sur le boulevard et de le connecter au reste du parc.

L'actuelle aire de jeux, ne satisfaisant pas les besoins des différentes tranches d'âge, est supprimée. A sa place, une procession de sculptures réalisée en lien avec des artistes choisyens. La statue de l'éléphant est déplacée en proue du parvis, et le lancement d'un appel à projet par la Ville laisse entrevoir la création et l'installation de sculptures contemporaines à sa suite, affirmant la vocation culturelle de ce nouvel espace en transition entre ville et parc.

Les jardinières sont découpées, des patchs de béton sont installés en lieu et place de la terre excavée (et renappée sur site), et créent une nouvelle fluidité au sein du parvis. Des assises sont installées sur les bordures hautes soutenant les jardinières, faisant face à la procession de sculptures.

Le végétal prend des couleurs : quelques arbres sont abattus pour faire pénétrer la lumière (ils seront compensés par des plantations d'arbres à proximité de la future aire de jeux) tandis que des massifs de vivaces colorés viennent donner de la consistance aux espaces plantés.
Les bancs métalliques sont conservés, peints par des artistes.

La glacière, aujourd'hui masquée par un couvert arboré, voit ses abords dégagés. Débroussaillée, elle attend le futur belvédère qui en fera un point de vue sur tout le parc.

La maison du gardien, bientôt vide et dont la destination future est en discussion, a le potentiel d'une maison du parc, regroupant les initiatives participatives animant le parc, potentiellement agrémentées de serres permettant de sélectionner les semis spontanés du parc dans le cadre d'ateliers pédagogiques.
La buvette du boulodrome est envisagée en café du parc.

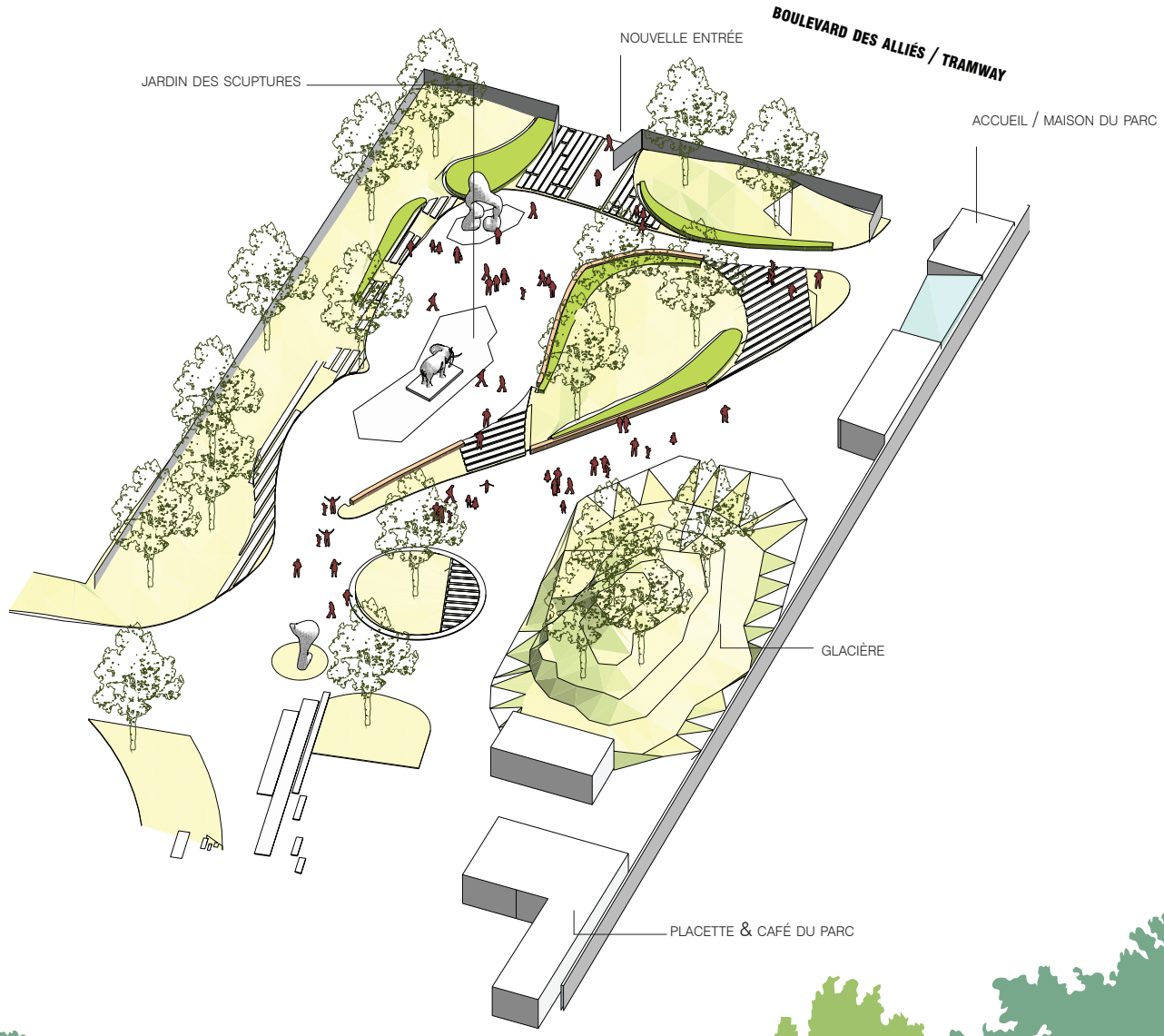

NOUVELLE ENTRÉE DU PARC CÔTÉ ALLIÉS

LE TERRAIN CENTRAL

Aujourd'hui mal délimité, entouré d'une allée en enrobé, il est jouxté à l'Ouest par une scène de béton, à l'Est par le mur d'escalade aujourd'hui sans réelle fonction.
Il redevient un espace majeur dans le parc par l'affirmation de son rôle fédérateur et la polyvalence de ses usages.

Il retrouve sa pleine vocation sportive et d'accueil du public (son revêtement stabilisé est reborduré, corners et marquages à la chaux viennent officialiser les pratiques de jeux de ballons notamment scolaires et la tenue de rassemblements comme la fête de la ville).
Un parcours sportif est créé sur toute la longueur sud du terrain, desservant des plateformes équipées de mobilier sportif et se raccordant aux entrées du parc (côté Gabriel et côté pôle d'équipements communaux).

Au Sud-ouest, la démolition de la scène permet la création d'une grande pelouse agrémentée de plateformes de bois polyvalentes (assise, pique-nique, sport, etc.) tournées vers le terrain.

Au Nord-ouest, le mur d'escalade, oiseau géant de béton repeint d'une fresque, est intégré dans deux aires de jeux circulaires, le Grand Nid et le Petit Nid, dont les jeux (respectivement pour jeunes enfants à ados et pour petits), à dominante bois, reproduisent à grande échelle la thématique.

L'allée d'enrobé faisant le tour du terrain est recouverte de marquages au sol reproduisant une piste d'athlétisme prenant des airs ludiques ou graphiques à proximité des aires de jeux ou des entrées du parc.
Une grande noue longe l'allée nord et vient récolter les eaux de la partie nord du parc tout en délimitant le terrain et jouant le rôle de dispositif anti-intrusion pour les engins motorisés qui réussissent à pénétrer dans le parc.

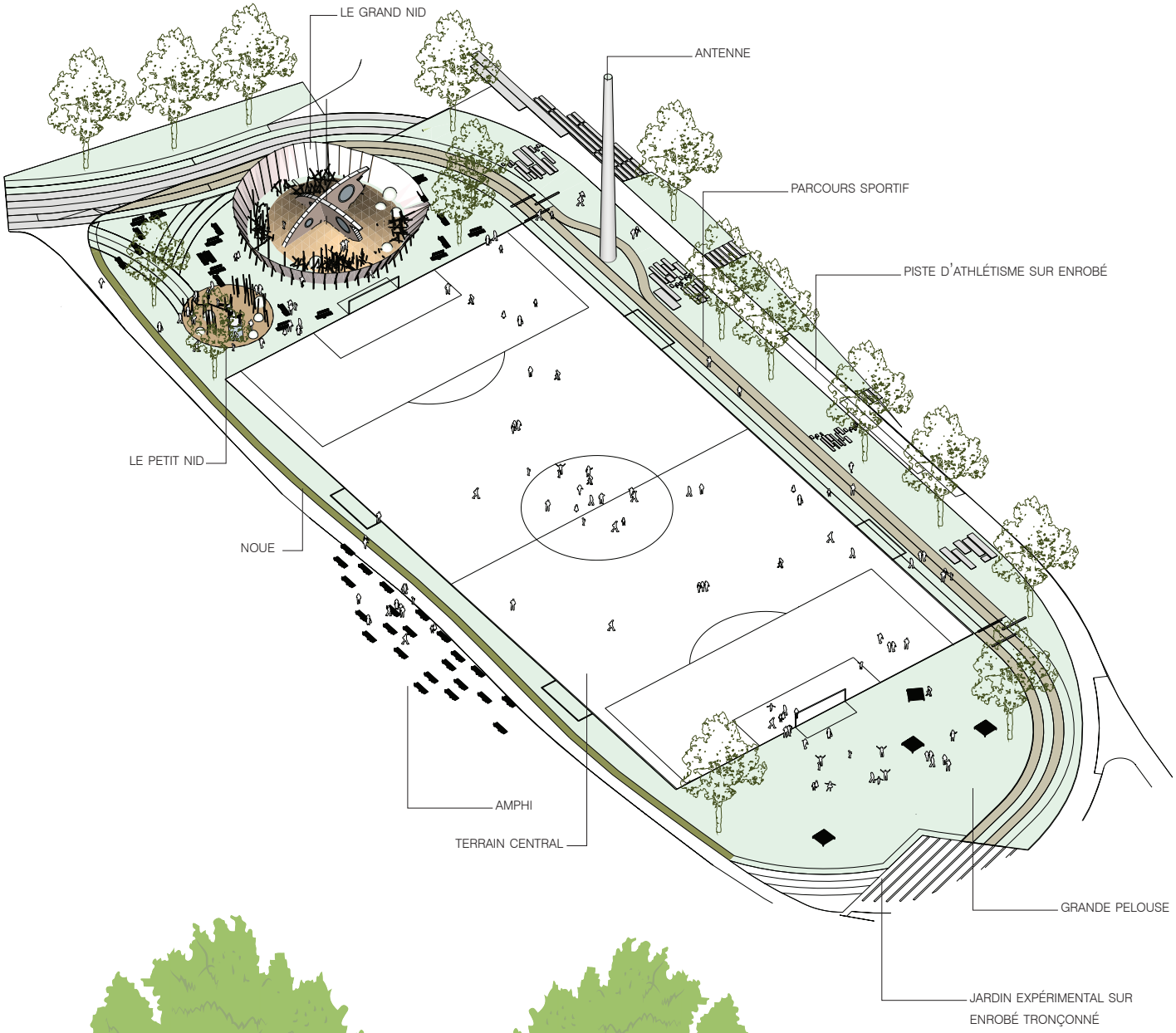

LE GRAND NID & LE PETIT NID

LE PARCOURS SPORTIF

La vocation sportive du parc, notamment du terrain central, est prépondérante au sein du parc. L'objectif est de l'affirmer, nombre de demandes des habitants et utilisateurs du parc allant dans ce sens, mais également de la fondre dans le parc tout en la connectant à la ville et au patrimoine du parc. Le parcours sportif devient lien urbain et lien social, itinéraire de découverte de l'histoire du parc, etc.

Un parcours sportif est créé dans la continuité des accès au parc. Il fait corps avec celui-ci, s'enroule autour du terrain central, prend différents visages et intègre les équipements existants encore en état en les transformant, dans l'esprit de polyvalence d'usages qui prévaut actuellement dans le parc.

Ainsi de la rampe de skate, qui devient un terrain de jeu pour les Yamakasi (originaires du 94) par l'ajout de modules.
Le mobilier sportif nouveau est disposé de manière à entrer en résonance avec les éléments-phare du parc notamment historiques. Ainsi d'une aire sportive, implantée en face du viaduc/fabrique, tel un belvédère sportif/patrimonial faisant le lien avec la cité Gabriel située de l'autre côté de la clôture.
Une allée sportive avec mobiliers mécaniques est créée au Sud du terrain central, liant les équipements sportifs aux aires de jeux situées à l'Est du parc.

Outre ce parcours sportif, l'allée en enrobé encerclant le terrain central devient une piste d'athlétisme 'folle' mêlant par le biais de marquages au sol rigueur de la signalétique sportive et signes ludiques à proximité des aires de jeux, graphiques et identitaires à proximité des accès.

Une piste cyclable est implantée sur l'allée Sud du parc liant l'allée Gabriel au boulevard des Alliés (et au tramway) par le biais de marquages au sol.

LE PARCOURS SPORTIF

LA RÉGÉNÉRATION ÉCOLOGIQUE DU PARC

Le patrimoine végétal du parc est principalement représenté par trois essences communes d'arbres, érables, marronniers, frênes. Ce patrimoine est dans l'ensemble en bon état sanitaire. Seulement 6 arbres sur 210 présentent un état très mauvais.

ABATTRE POUR RÉGÉNÉRER

Les arbres en mauvais état sanitaire seront abattus et le bois ré-employé sur place :
- Le bois du houppier servira à produire du paillage et à confectionner des fagots disposés au bord des chemins pour guider le public et piéger les graines des végétaux pour la régénération du milieu.
- Les troncs seront travaillés pour servir de bancs.
- Les trouées laissées par l'abattage des arbres seront clôturées par des ganivelles afin de permettre leur régénération.

STRUCTURER LE PARC PAR LA DYNAMIQUE NATURELLE

Cette stratégie possède de nombreux atouts dans le cas d'une rénovation de parc :
- Conserver le patrimoine existant ;
- Favoriser l'implantation d'essences indigènes par la sélection des végétaux spontanés ;
- Limiter l'empreinte écologique du projet en travaillant avec la végétation spontanée (travail sommaire du sol et un apport de matière organique en décomposition et non substitution du sol en place).

CO-GÉRER LE PARC AVEC LES HABITANTS

La mutation de la végétation du parc devra se faire par l'accompagnement des équipes municipales mais également en invitant les habitants à initier une démarche participative dans le prolongement des ateliers de projet.
Un jardin nourricier sauvage (le laboratoire de biodiversité) est envisagé au Nord du parc. L'intégralité de la réalisation de ce jardin pourra être réalisée par les habitants.

ENRICHIR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

La végétation du parc présente aujourd'hui une faible diversité biologique. La sélection de végétaux dans la durée nécessite l'installation de nouvelles strates végétales successives (herbacées, puis arbustives et enfin arborées) dont le dynamisme de la succession favorise la venue et l'installation d'une flore et d'une faune plus variée. A terme, la gestion différenciée des différents secteurs du parc permettra la pérennisation de ces espèces et l'affirmation du parc Thorez au sein des continuum écologiques de la ville de Choisy.

LE LABO DE BIODIVERSITÉ